



BUREAU SYNDICAL DU 10 OCTOBRE 2023 - 15H00
AU SIEGE DU PARC A CARPENTRAS

L'an deux mille vingt-trois, le dix octobre à quinze heures, le Bureau Syndical régulièrement convoqué en date du 02 octobre 2023, s'est réuni en session ordinaire au siège du Parc à Carpentras, sous la présidence de Madame Jacqueline BOUYAC, Présidente.

Nombre de membres du Bureau
En exercice : 18
Présents et représentés (mini 10) : 14
Quorum atteint
Nombre de voix
En exercice : 108
Présentes : 76
Exprimées par pouvoirs : 9
Total : 85

Membres présents :

2 représentants du Conseil régional Sud Provence-Alpes-Côte-D'azur (porteur de 9 voix) : Jacqueline BOUYAC, Bénédicte MARTIN.

2 représentants du Conseil départemental du Vaucluse (porteurs chacun de 8 voix) : Myriam SILEM, Sophie RIGAUT

2 représentants des EPCI (porteurs chacun de 4 voix) : Corinne FREYCHET (CCVS), Gérard RAINERI (CCVV)

2 représentants des communes du Conseil de Massif (porteurs chacun de 7 voix) : Michel JOUVE (Flassan), Jean-Pierre RANCHON (Sault)

5 représentants des communes (porteurs chacun de 4 voix) : Valérie MICHELIER (Caromb), Serge ANDRIEU (Carpentras), Ghislain ROUX (Malemort du Comtat),

Frédéric ROUET (Villes sur Auzon), Sandrine RAYMOND LUCARINI (Saint Pierre de Vassols)

1 membre excusé ayant donné pouvoir : Georges BOTELLA pouvoir à Jacqueline BOUYAC (Région)

Membres du Conseil de Massif invités présents : Cyril FALQUES (Aurel), Roland RUEGG (Brantes), Thierry THIBAUD (Savoillans)

Membres absents/excusés : Christian MOUNIER (Département), Jérôme BOULETIN (Cove), Alain CONSTANT (Bedoin), Alexandre ROUX (Entrechaux), Frédéric TENON (Malaucène), Eric MASSOT (Saint Léger du Ventoux)

Participaient également à la réunion : Ken REYNA (Directeur du PNR Mont-Ventoux), Virginie RASPAIL (PNR Mont-Ventoux), Sébastien NINON (Région PACA)

Secrétaire de séance : Monsieur Michel JOUVE est nommé secrétaire de séance.

PROCES-VERBAL DU BUREAU SYNDICAL DU 20 JUIN 2023 - 10H00
A SAINT PIERRE DE VASSOLS

L'an deux mille vingt-trois, le vingt juin à dix heures, le Bureau Syndical régulièrement convoqué en date du 12 juin 2023, s'est réuni en session ordinaire à la salle Hélène LAUGIER à Saint Pierre de Vassols, sous la présidence de Madame Jacqueline BOUYAC, Présidente.

Nombre de membres du

Bureau

En exercice : 18

Présents : 10

Représentés : 1

Total (mini 10) : 11

Quorum atteint

Nombre de voix

En exercice : 108

Présentes : 59

Exprimées par pouvoirs : 4

Total : 63

Membres présents :

1 représentant du Conseil régional Sud Provence-Alpes-Côte-D'azur (porteur de 9 voix) : Jacqueline BOUYAC

2 représentants du Conseil départemental du Vaucluse (porteurs chacun de 8 voix) : Myriam SILEM, Sophie RIGAUT

2 représentants des EPCI (porteurs chacun de 4 voix) : Corinne FREYCHET (CCVS), Gérard RAINERI (CCVV)

2 représentants des communes du Conseil de Massif (porteurs chacun de 7 voix) : Michel JOUVE (Flassan), Jean-Pierre RANCHON (Sault)

3 représentants des communes (porteurs chacun de 4 voix) : Serge ANDRIEU (Carpentras), Frédéric ROUET (Villes sur Auzon), Sandrine RAYMOND LUCARINI (Saint Pierre de Vassols)

1 membre excusé ayant donné pouvoir : Valérie MICHELIER (Caromb) pouvoir à Frédéric ROUET (Villes sur Auzon)

Membres du Conseil de Massif invités présents : Alain CONSTANT (Bedoin)

Membres absents/excusés : Georges BOTELLA, Bénédicte MARTIN (Région), Christian MOUNIER (Département), Jérôme BOULETIN (Cove), Alexandre ROUX (Entrechaux), Ghislain ROUX (Malemort du Comtat), Frédéric TENON (Malaucène), Roland RUEGG (Brantes) Eric MASSOT (Saint Léger du Ventoux), Cyril FALQUES (Aurel), Thierry THIBAUD (Savoillans)

Participaient également à la réunion : Ken REYNA (Directeur du PNR Mont-Ventoux), Virginie RASPAIL, Catherine FAYOT, Christian ROECK (PNR Mont-Ventoux), Sébastien NINON (Région PACA)

Secrétaire de séance : Monsieur Frédéric ROUET est nommé secrétaire de séance.

1. Procès-verbal du Bureau Syndical du 07 mars 2023

Madame Jacqueline BOUYAC donne lecture du rapport.

Pas d'observation, le procès-verbal du Bureau du 07 mars 2023 est adopté à l'unanimité des membres du bureau présents soit :

Membres en exercice : 18 – Présents : 10 - Pouvoirs : 1 – Votants : 11

Suffrages exprimés : 63 – Pour : 63 - Abstention : 0 – Contre : 0

2. Election pour remplacement d'un Vice-Président représentant les EPCI

Madame Jacqueline BOUYAC donne lecture du rapport.

Vu la délibération de désignation de nouveaux délégués syndicaux par la Communauté de Communes Vaison Ventoux en date du 22 mars 2023,

Vu la délibération d'élection d'un membre du Bureau Syndical représentant les EPCI lors du Comité Syndical du 04 avril 2023,

Vu l'article 13.1 des statuts du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Mont-Ventoux qui présente la composition du Bureau Syndical,

Un siège de Vice-Président représentant les EPCI est désormais à pourvoir.

Il y a lieu de procéder à l'élection d'un vice-président représentant les EPCI.

Monsieur Gérard RAINERI (CC Vaison Ventoux) se porte candidat à la fonction de Vice-Président représentant les EPCI.

Monsieur Gérard RAINERI se présente et souhaite souligner l'importance des valeurs portées par le Parc naturel régional du Mont-Ventoux et souhaite participer activement aux projets et aux discussions du Parc.

Le Bureau syndical, après en avoir délibéré au scrutin secret, à la majorité relative :

- PROCLAME la composition suivante du Bureau syndical :

Présidente Madame Jacqueline BOUYAC, Conseillère Régionale Sud PACA

1er Vice-Président Madame Bénédicte MARTIN, Conseillère Régionale Sud PACA

2ème Vice-Président Monsieur Christian MOUNIER, Conseiller Départemental de Vaucluse

3ème Vice-Président Monsieur Michel JOUVE, Commune de Flassan

4ème Vice-Président Monsieur Jean-Pierre RANCHON, Commune de Sault

5ème Vice-Président Monsieur Gérard RAINERI, Communauté de communes Vaison Ventoux

6ème Vice-Président Monsieur Frédéric ROUET, Commune de Villes sur Auzon

- Monsieur Georges BOTELLA, Conseiller Régional Sud PACA

- Madame Sophie RIGAUT, Conseillère Départemental de Vaucluse

- Madame Myriam SILEM, Conseillère Départemental de Vaucluse

- Monsieur Jérôme BOULETIN, Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin

- Madame Corinne FREYCHET, Communauté de Communes Ventoux Sud

- Monsieur Eric MASSOT, Commune de Saint Léger du Ventoux

- Monsieur Serge ANDRIEU, Commune de Carpentras

- Monsieur Ghislain ROUX, Commune de Malemort du Comtat

- Madame Valérie MICHELIER, Commune de Caromb

- Madame Sandrine RAYMOND-LUCARINI, Commune de Saint Pierre de Vassols

- Monsieur Alexandre ROUX, Commune d'Entrechaux

Monsieur Gérard RAINERI, remercie l'assemblée pour cette élection.

3. Actualisation de l'adhésion au service hygiène et sécurité du CDG 84

Madame Jacqueline BOUYAC donne lecture du rapport.

Pas d'observation, le rapport est adopté à l'unanimité des membres du bureau présents soit :

Membres en exercice : 18 – Présents : 10 - Pouvoirs : 1 – Votants : 11

Suffrages exprimés : 63 – Pour : 63 - Abstention : 0 – Contre : 0

4. Adhésion à la convention du CDG 84 dispositif de signalement et de traitement des actes de violence, de discrimination, harcèlement sexuel ou moral et d'agissements sexistes

Madame Jacqueline BOUYAC donne lecture du rapport.

Pas d'observation, le rapport est adopté à l'unanimité des membres du bureau présents soit :

Membres en exercice : 18 – Présents : 10 - Pouvoirs : 1 – Votants : 11

Suffrages exprimés : 63 – Pour : 63 - Abstention : 0 – Contre : 0

5. Convention de constitution de servitude entre Enedis et le Parc - Savoillans

Madame Myriam SILEM donne lecture du rapport.

Pas d'observation, le rapport est adopté à l'unanimité des membres du bureau présents soit :

Membres en exercice : 18 – Présents : 10 - Pouvoirs : 1 – Votants : 11

Suffrages exprimés : 63 – Pour : 63 - Abstention : 0 – Contre : 0

6. Convention pour d'utilisation du terrain propriété du Parc à Savoillans par la Communauté de communes Vaison Ventoux dans le cadre d'un projet « colo apprenante » de type bivouac du 25 au 29 juillet 2023

Madame Myriam SILEM donne lecture du rapport.

Pas d'observation, le rapport est adopté à l'unanimité des membres du bureau présents soit :

Membres en exercice : 18 – Présents : 10 - Pouvoirs : 1 – Votants : 11

Suffrages exprimés : 63 – Pour : 63 - Abstention : 0 – Contre : 0

7. Convention de partenariat entre la Mission Locale et le Parc naturel régional du Mont-Ventoux autour du projet « Bien manger dans le Ventoux »

Madame Jacqueline BOUYAC donne lecture du rapport.

Myriam SILEM félicite le parc pour la réalisation de cette action ciblée sur la précarité alimentaire.

Sandrine RAYMOND LUCARINI ne prenant pas part au vote.

Pas d'observation, le rapport est adopté à l'unanimité des membres du bureau présents soit :

Membres en exercice : 18 – Présents : 9 - Pouvoirs : 1 – Votants : 10

Suffrages exprimés : 59 – Pour : 59 - Abstention : 0 – Contre : 0

8. Convention d'occupation du domaine public communal pour la pose des panneaux Relais Information Service VTT TRAIL

Monsieur Frédéric ROUET donne lecture du rapport.

Pas d'observation, le rapport est adopté à l'unanimité des membres du bureau présents soit :

Membres en exercice : 18 – Présents : 10 - Pouvoirs : 1 – Votants : 11

Suffrages exprimés : 63 – Pour : 63 - Abstention : 0 – Contre : 0

9. Convention de partenariat entre l'EPAGE SOMV, le CEN PACA et le PNRMV pour le diagnostic et restauration de la fonctionnalité du réseau de mares de la trame turquoise du Sud-Ouest Mont Ventoux

Monsieur Michel JOUVE donne lecture du rapport.

Frédéric ROUET ne prenant pas part au vote.

Pas d'observation, le rapport est adopté à l'unanimité des membres du bureau présents soit :

Membres en exercice : 18 – Présents : 9 - Pouvoirs : 1 – Votants : 10

Suffrages exprimés : 59 – Pour : 59 - Abstention : 0 – Contre : 0

PREPARATION DU COMITE SYNDICAL

En dehors des délégations qu'il a reçu du Comité Syndical, le Bureau est une instance de préparation des décisions du Comité Syndical. Les points traités au cours de ce Bureau sont donc soumis au Bureau Syndical pour avis préalable avant présentation lors du prochain Comité Syndical.

1. Procès-verbal du Comité Syndical du 04 avril 2023

Madame Jacqueline BOUYAC donne lecture du rapport.
Pas d'observation, le rapport est validé par le Bureau.

2. Compte rendu des délibérations du Bureau Syndical

Madame Jacqueline BOUYAC donne lecture du rapport.
Pas d'observation, le rapport est validé par le Bureau.

3. Compte rendu des décisions de la présidente

Madame Jacqueline BOUYAC donne lecture du rapport.
Pas d'observation, le rapport est validé par le Bureau.

4. Modifications statutaires suite à l'éviction du Syndicat mixte de la liste des bénéficiaires du FCTVA

Madame Jacqueline BOUYAC donne lecture du rapport.
Pas d'observation, le rapport est validé par le Bureau.

5. Décision Modificative 01 - Budget Primitif Principal M 57

Madame Jacqueline BOUYAC donne lecture du rapport.
Pas d'observation, le rapport est validé par le Bureau.

6. Convention de partenariat avec la SCIC « Citoyens Branchés du sud Ventoux » et prise de parts dans son capital

Madame Jacqueline BOUYAC donne lecture du rapport.
Pas d'observation, le rapport est validé par le Bureau.

7. Lancement d'un marché pour l'acquisition de 4 véhicules neufs avec reprise d'un ancien véhicule

Madame Jacqueline BOUYAC donne lecture du rapport.
Pas d'observation, le rapport est validé par le Bureau.

8. Création d'un emploi d'adjoint administratif de première classe à temps complet

Madame Jacqueline BOUYAC donne lecture du rapport.
Pas d'observation, le rapport est validé par le Bureau.

9. Création d'un emploi non permanent nécessaire à la poursuite du Projet Alimentaire Territorial et autorisation de recrutement d'un contractuel

Madame Jacqueline BOUYAC donne lecture du rapport.
Pas d'observation, le rapport est validé par le Bureau.

10. Création d'un emploi non permanent de chargé.e de projet Urbanisme et projets villageois durables

Madame Jacqueline BOUYAC donne lecture du rapport.
Pas d'observation, le rapport est validé par le Bureau.

11. Mise en place du télétravail

Madame Jacqueline BOUYAC donne lecture du rapport.
Pas d'observation, le rapport est validé par le Bureau.

12. Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

Madame Jacqueline BOUYAC donne lecture du rapport.

Pas d'observation, le rapport est validé par le Bureau.

13. Programme LEADER 2023-2027 – engagement du Groupe d'Action Locale Ventoux au Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux

Madame Jacqueline BOUYAC donne lecture du rapport.

Pas d'observation, le rapport est validé par le Bureau.

14. Participation des communes bénéficiaires la dotation biodiversité et aménités rurales au financement d'actions portées par le parc

Madame Jacqueline BOUYAC donne lecture du rapport.

Pas d'observation, le rapport est validé par le Bureau.

15. Convention pour l'intégration du site « Les Demoiselles Coiffées » dans le réseau des Espaces Naturels Sensibles du Département de Vaucluse

Monsieur Jean-Pierre RANCHON donne lecture du rapport.

Pas d'observation, le rapport est validé par le Bureau.

16. Attribution de la Marque Valeurs Parc à 3 nouveaux bénéficiaires

Monsieur Frédéric ROUET donne lecture du rapport.

Pas d'observation, le rapport est validé par le Bureau.

Question diverse

- Michel JOUVE, Vice-président Délégué à l'aménagement, à l'urbanisme et aux paysages rappelle aux membres du Bureau et du Conseil de Massif, l'accompagnement réalisé par le parc auprès de ses membres, porteurs de projet d'aménagement répondant à la Charte et le projet de mise en place d'une participation des communes à ce service, évoqué lors du bureau syndical du 16 janvier dernier.

Aujourd'hui, cet accompagnement technique, financier et environnemental est réalisé à titre gratuit, mais chronophage : un délai de réponse de plus en plus long à la sollicitation de ses membres, un temps passé au détriment d'autres actions du PNR sur le volet aménagement. Cela pose la question de la rémunération du PNR pour ce service d'accompagnement opérationnel : cela permettrait de renforcer l'action du PNR sur ce volet et mettre en place d'autres actions.

Le cadre, les modalités d'intervention et la participation du maître d'ouvrage au service de l'APR ont été étudiés. Après présentation des différentes options pour définir la participation du maître d'ouvrage : pourcentage sur prix des travaux, tarif forfaitaire ou coût réel, la participation du maître d'ouvrage à l'intervention du PNR au coût réel de 250 € / jour semble la plus juste au regard de la possibilité de modulation selon l'accompagnement souhaité.

Une note de cadrage est présentée et une convention type devra être proposée. Une discussion et validation des modalités d'intervention et de la convention type qui en découlera sera présentée lors d'un prochain comité syndical.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30.

Le Bureau Syndical,

Ouï l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents,

Soit : Membres en exercice : 18 – Présents : 13 - Pouvoirs : 1 – Votants : 14

Suffrages exprimés : 85 – Pour : 85 - Abstention : 0 – Contre : 0

- ADOPTE le procès-verbal du Bureau Syndical du 20 juin 2023.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Pour extrait certifié conforme

**La Présidente
du Parc naturel régional du Mont Ventoux
Conseillère Régionale**

Jacqueline BOUYAC